



Ville de Bulle Modification du PAL

Zone de l'ancienne ville et articles 23 et suivants du RCU
Plan d'affectation des zones B (PAZ B)

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 46 du 18 NOV. 2016

Adopté par le Conseil communal de la commune de Bulle, le 06 JUIN 2017

Au nom du Conseil communal :

Le Syndic

La Secrétaire

Jacques Morand
Syndic

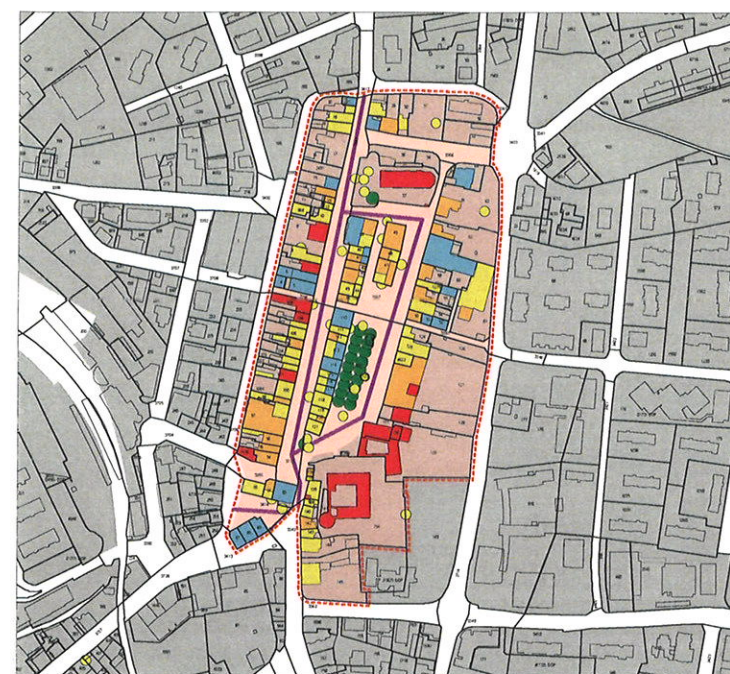
Anne Carrel Meyer
Secrétaire

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 22 DEC. 2021

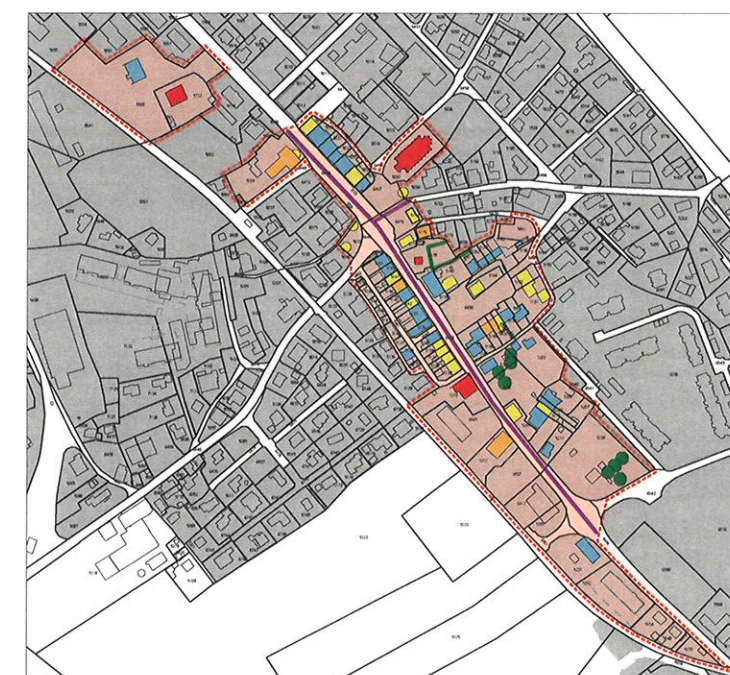
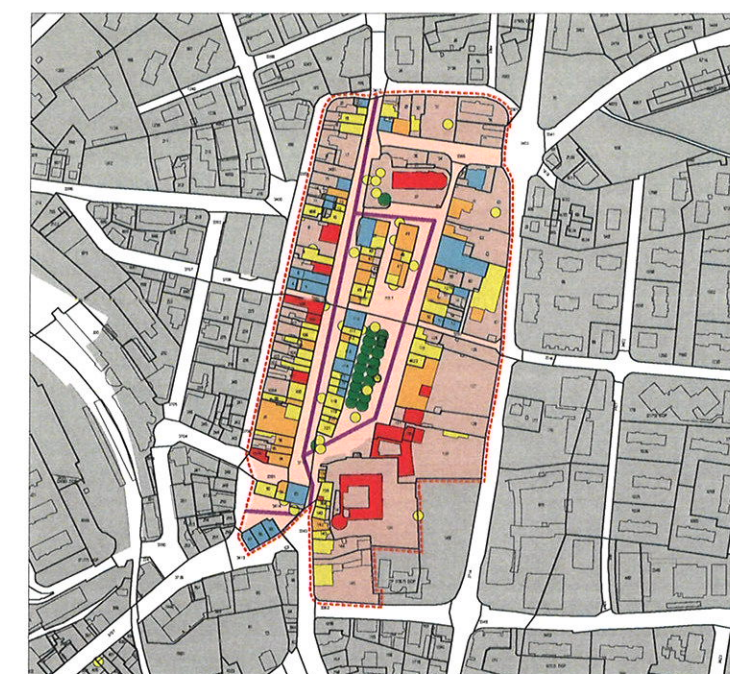
Le Conseiller d'Etat, Directeur



Plan d'affectation des zones B approuvé le 19.12.2012



Plan d'affectation des zones B modifié



- Périmètre de modification et de la zone de l'ancienne ville
 - Zone à bâtir
 - Bâtiments et objets protégés**
 - Bâtiment, catégorie de protection 1
 - Bâtiment, catégorie de protection 2
 - Bâtiment, catégorie de protection 3
 - Bâtiment, valeur urbanistique
 - Objet, catégorie de protection 3
 - Patrimoine lié aux voies de communication historiques**
 - Voie IVS, catégorie de protection 3
 - Éléments naturels protégés**
 - Arbre isolé
 - Energie de réseau**
 - Périmètre d'énergie de réseau
- Hors du périmètre de modification, les données sont indicatives.



Ville de Bulle Modification du PAL

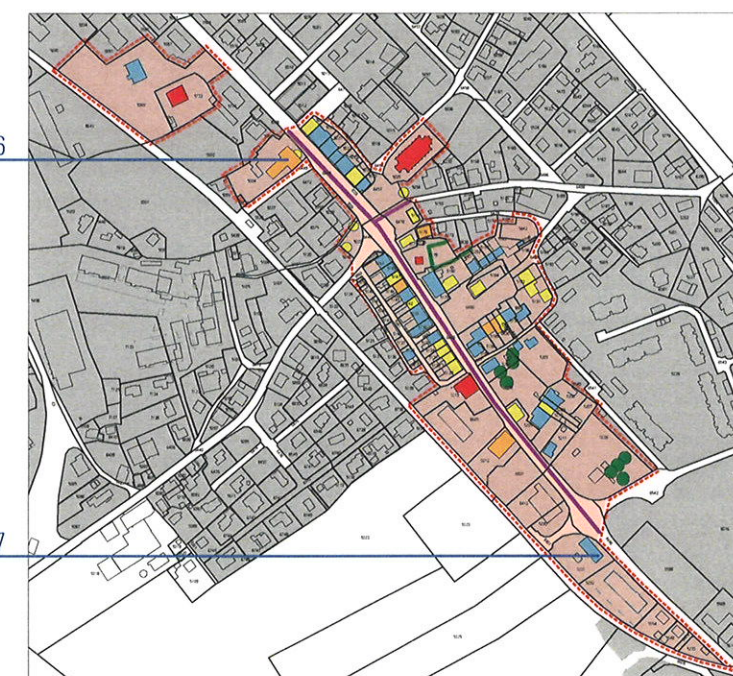
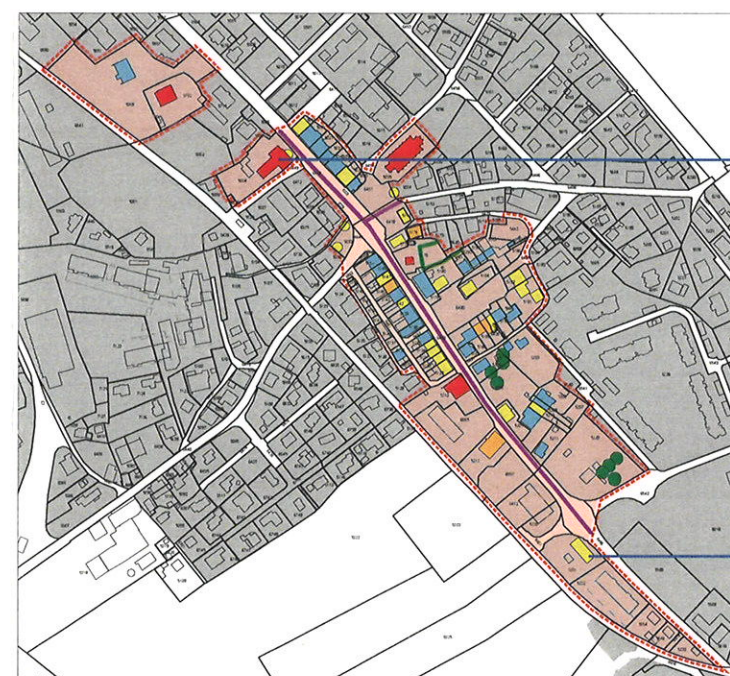
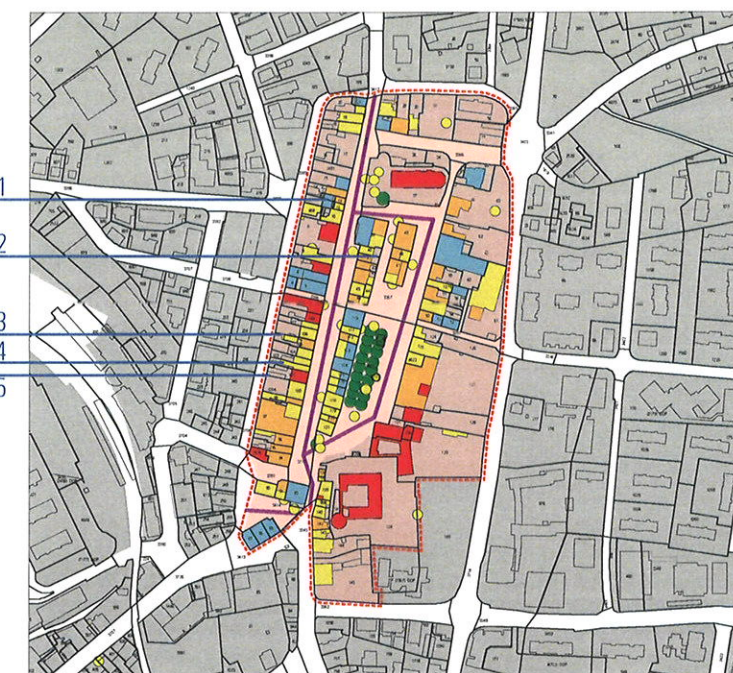
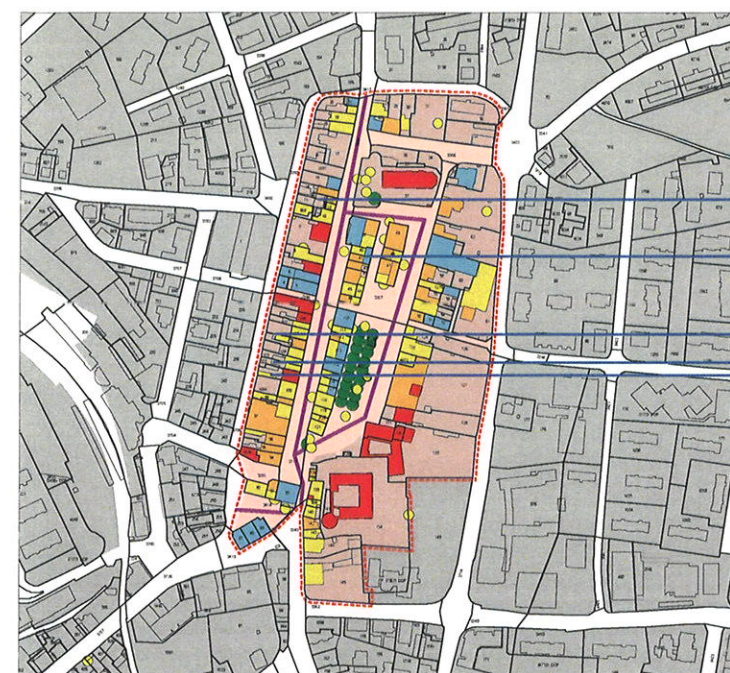
Zone de l'ancienne ville et articles 23 et suivants du RCU

Plan d'affectation des zones B (PAZ B)

Suivi de modifications

Plan d'affectation des zones B approuvé le 19.12.2012

Plan d'affectation des zones B modifié



- Périmètre de modification et de la zone de l'ancienne ville
- Zone à bâtir

Bâtiments et objets protégés

- Bâtiment, catégorie de protection 1
- Bâtiment, catégorie de protection 2
- Bâtiment, catégorie de protection 3
- Bâtiment, valeur urbanistique
- Objet, catégorie de protection 3

Patrimoine lié aux voies de communication historiques

- Voie IVS, catégorie de protection 3

Éléments naturels protégés

- Arbre isolé

Energie de réseau

- Périmètre d'énergie de réseau

Hors du périmètre de modification, les données sont indicatives.